

A compter du 30 septembre 2021, et suite aux dernières mesures gouvernementales, le Musée des Métiers de la Chaussure sera dans l'obligation de demander un pass sanitaire valide aux mineurs de 12 à 17 ans ainsi qu'à tout adulte entrant sur le site.

Certaines règles restent également en vigueur :

- Port du masque à partir de 11 ans (6 ans pour les enfants participant à des ateliers)

- Distanciation physique à respecter

- Utilisation du gel hydroalcoolique

- Sens unique de circulation avec marquage au sol et balisage par guides-file

Les bornes interactives sont accessibles au public mais les écouteurs sont désactivés au profit de la lecture des sous-titres (français, anglais et allemand).

Les mesures barrières et le protocole présentés ici sont également affichés dès l'entrée du bâtiment ainsi que sur les réseaux sociaux du musée.

Pour tout renseignement complémentaire : 02 41 46 35 65 ou museechaussure@sevremoine.fr

